



NATIONS UNIES

CONSEIL  
DE TUTELLE

UN. LIBRARY  
18 DEC 1957  
UNION COLLECTION



Distr.  
LIMITEE  
T/COM.6/L.74  
27 septembre 1956  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMUNICATION DU PRESIDENT DU "NORTHERN PEOPLE'S PARTY"  
CONCERNANT LE TOGO SOUS ADMINISTRATION BRITANNIQUE

(Distribuée conformément à l'article 24 du règlement intérieur du Conseil de tutelle)

DECLARATION DU "NORTHERN PEOPLE'S PARTY" AU SUJET DE LA DEPECHE No 939  
DU GOUVERNEUR CONCERNANT LA POSITION DU TOGO A L'EGARD DE LA  
COTE DE L'OR INDEPENDANTE

Dans la dépêche par laquelle le Secrétaire d'Etat a répondu au Premier Ministre de la Côte de l'Or qui avait demandé qu'une date soit fixée pour l'accession du Territoire à l'indépendance, il est dit notamment que la majorité de la population du Territoire sous tutelle du Togo a voté en faveur de l'union avec la Côte de l'Or.

Cette déclaration est manifestement inexacte.

Le Northern People's Party, qui représente l'opinion de la majorité de la population dans les territoires du nord, a toujours affirmé et affirme encore que la population de la partie nord du Togo a voté non pas en faveur de l'union avec la Côte de l'Or, mais en faveur de l'union avec le Protectorat des Territoires septentrionaux, ce qui est tout à fait différent.

Nous tenons à souligner que nous avons exposé clairement notre point de vue au Commissaire avant de voter et que nous lui avons envoyé un télégramme confirmant nos vues après son entretien avec le Chef de notre parti et avant le vote.

Nous estimons que les résultats du plébiscite ne peuvent être interprétés avec exactitude que si l'on tient compte de ce fait.

LE PRESIDENT DU NORTHERN PEOPLE'S PARTY

Signé : S.D. DOMBO

(S.D. DOMBO DOURI NA)

20 septembre 1956

T/COM.6/L.74

Français

Page 2

A MONSIEUR LE GOUVERNEUR  
CHRISTIANBORG CASTLE

ACCRA

AU SECRETAIRE GENERAL DES NATIONS UNIES

NEW-YORK

AU SECRETAIRE D'ETAT POUR LES COLONIES

WHITEHALL

LONDRES S.W.I.

COPIES A LA PRESSE

-----